

Communiqué du SNUEP-FSU du 23 novembre

LE GOUVERNEMENT POURSUIT SA CASSE DU SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION

Après la mise en place précipitée de la réforme de la voie professionnelle - réforme qui montre aujourd'hui de façon manifeste ses limites, ses erreurs et ses approximations - , cautionnée par la complaisance de deux syndicats, le ministère de l'Éducation nationale veut aussi passer en force pour réformer les deux autres voies (générale et technologique). Nous assistons une fois encore aux manipulations médiatiques de ce gouvernement qui se targue d'une supposée consultation nationale et d'un prétendu dialogue avec les organisations représentatives de l'EN. La réalité est autre. À l'instar de Darcos le nouveau ministre L. Chatel est resté sourd aux revendications des personnels. Il n'a pris en compte aucune des remarques formulées par les organisations syndicales.

Pour ces réformes, les mêmes concepts dogmatiques sont mis en avant :

- Accroissement de l'autonomie des établissements, comme si gérer la pénurie était un indicateur de réussite et d'équité

- Accompagnement personnalisé de quelques élèves au détriment d'une amélioration des conditions d'apprentissage pour tous les lycéens. Cet accompagnement tend à dénaturer les missions des enseignants et à faire disparaître les équipes pluri-professionnelles indispensables à l'accompagnement global des lycéens. De surcroît, comme en lycée professionnel, cette mesure est des plus vagues quant à son organisation, aux moyens alloués, aux publics visés,

Les conséquences sont inacceptables :

- des disciplines sont amenées à disparaître, ou à être réduites à des choix optionnels : rappelons que ce sont les luttes des personnels qui ont permis d'intégrer l'enseignement de l'histoire, des arts, de l'économie... dans le parcours scolaire de tous les élèves et que vouloir réduire un cursus aux seules disciplines pensées comme fondamentales par le gouvernement, relève d'une position réactionnaire de l'Éducation nationale.

- La volonté de ce gouvernement de donner encore plus de pouvoir au conseil pédagogique, instance où les membres devraient être **désignés** par les directions d'établissements, n'a d'autre fin que de mettre en concurrence ce dernier avec le conseil d'administration qui est, lui, composé de membres **élus** par tous les personnels, élèves et parents d'élèves.

Ces réformes se font dans un contexte de suppressions de milliers de postes et d'une précarisation de plus en plus importante chez les personnels de l'E.N.

Ce sont des réformes néfastes pour le service public de l'éducation :

- Elles hiérarchisent davantage les séries entre elles et réduisent les possibilités de passerelles entre les trois voies de formation.

- Elles tendent à modifier l'organisation du lycée en introduisant des outils de type managérial qui transforme progressivement le sens même d'enseigner. L'école ne peut être confondue avec l'entreprise. Les finalités de chacune de ces institutions étant opposées : à l'école il est nécessaire d'investir pour l'avenir (le retour sur investissement ne peut se mesurer en son sein), une entreprise n'a d'autre vocation que la rentabilité ! C'est vraiment ne rien connaître du système éducatif que de vouloir rendre l'école rentable !

- Elles vont détériorer de façon importante et durable les conditions de travail des enseignants et donc la qualité du service dispensé pour tous les élèves.

Cette école, a minima, les personnels n'en veulent pas ! D'ailleurs, face au déni du gouvernement, les mobilisations de lycéens (Nantes, Rennes, Paris) et de personnels qui ont eu lieu en novembre, se poursuivront jeudi 10 décembre jour où le Conseil Supérieur de l'Éducation (CSE) est supposé entériner cette réforme. Et démolir encore plus la voie professionnelle !

Le SNUEP-FSU dénonce des projets dangereux pour l'avenir des jeunes et du système éducatif.

Le SNUEP-FSU appelle tous les collègues à se mobiliser et à se réunir en AG pour débattre des formes d'actions à mettre en place pour contrer la casse du service publique d'éducation.

Le SNUEP-FSU appelle aussi tous les collègues à rejoindre les mobilisations régionales du jeudi 10 décembre pour dénoncer l'autonomie des lycées et les conditions désastreuses de cette rentrée en LP

Le SNUEP-FSU soutient tous les personnels et les lycéens qui seront dans l'action ce jeudi 10 décembre.

SOMMAIRE

Le gouvernement poursuit sa casse du service public d'éducation
P.1 - Réforme du collège et des lycées : dévalorisation des métiers de l'éducation - Enseigner est un métier qui s'apprend ! P.2 - Motion action : Construire les mobilisations P.3 - Motion revalorisation : pour l'amélioration immédiate de nos salaires P.4 - Réforme de la formation des PLP : pour une formation de qualité P.5 - Master et stages : pour d'autres approches P.6



Réforme du collège et des lycées : dévalorisation des métiers de l'éducation

Monsieur le Ministre,

Votre propos liminaire manifeste que vous avez fait le choix de maintenir un projet de réforme des lycées qui suscite des critiques de plus en plus vives en ignorant ces critiques ; je tiens au nom de la FSU à renouveler fermement notre exigence que, pour permettre une réforme aboutissant à un lycée plus juste et plus efficace, vous renonciez à tout passage en force.

Nous avons besoin d'une réforme qui assure plus d'efficacité et de justice et qui permette une relance de la démocratisation aboutissant à une poursuite d'études positive et une réussite de tous les jeunes, qu'ils soient dans les lycées généraux, technologiques ou professionnels. Nous avons besoin non pas d'égalité des chances mais d'une véritable égalité d'accès à un droit à éducation de qualité et à la réussite. Le projet que vous nous présentez aujourd'hui en est bien loin. Au contraire ces dispositions sont à notre avis dangereuses pour l'avenir des jeunes et du système éducatif. Laissez moi vous exposez brièvement les raisons de cette appréciation.

Les dispositions que vous proposez accentuent l'autonomie des établissements (collèges et lycées) et risquent ainsi de creuser encore les inégalités entre établissements et leur mise en concurrence, déjà à l'œuvre avec la libéralisation de la carte scolaire. Elles renvoient à l'établissement la répartition suivant les disciplines des heures dévolues aux TP, TD et travaux en groupes avec un volume horaire ainsi géré localement qui représenterait près du tiers de l'horaire d'un élève de seconde.

Elles renforcent les prérogatives du chef d'établissement et son autorité sur les personnels, notamment au niveau pédagogique, et installent une hiérarchie intermédiaire désignée par le chef d'établissement : de la sorte vous remettez en cause de fait les conditions d'exercice et les garanties de ces personnels. Et cela non seulement dans les lycées généraux et technologiques mais dans tous les EPLE.

Elles diminuent une partie des horaires disciplinaires et dénaturent des disciplines, ignorant ainsi les besoins d'une véritable culture commune à la hauteur des enjeux de la formation des jeunes aujourd'hui.

Elles entretiennent l'illusion de lutter contre la difficulté

en instaurant des stages de remise à niveau pendant les vacances et en oubliant de répondre à la demande prioritaire des personnels de l'amélioration de leurs conditions de travail dans la classe.

Elles organisent des glissements de missions des personnels, avec en premier lieu ce qui concerne l'orientation.

Alors que la formation et l'accompagnement des lycéens, essentiels entre autre pour l'accès et la réussite dans l'enseignement supérieur, nécessitent des équipes pluridisciplinaires complètes au sein des établissements et des effectifs par classe réduits, c'est le contraire qui se prépare.

Cette réforme s'inscrit dans la logique des choix qui ont présidé à la loi LRU dans l'enseignement supérieur et la réforme de la voie professionnelle du lycée que vous semblez considérer comme acquise et sans problème ; elle prépare aussi de nombreuses suppressions de postes dans les lycées à la rentrée 2011.

Et l'on ne peut oublier qu'elle s'inscrit dans un contexte de coupes claires dans les moyens consacrés à la formation de jeunes et notamment de suppressions massives d'emploi qui mettent en péril l'avenir du système éducatif et l'empêchent à tous les niveaux, premier, second degré, supérieur, de faire face à ses missions et d'assurer la réussite de tous.

Elle s'inscrit également dans un contexte marqué par une réforme de la formation et du recrutement des enseignants qui sacrifie délibérément leur formation professionnelle en oubliant qu'enseigner est un métier qui s'apprend.

Elle s'inscrit enfin dans un contexte de dévalorisation des métiers de l'éducation et de dégradation des conditions de travail sur lesquelles je tiens à vous alerter fortement et qui nécessitent d'urgence des mesures et un plan d'une tout autre ambition que ce que vous avez jusqu'à présent proposé.

Pour ne pas rater l'occasion d'une vraie réforme dans l'intérêt des jeunes, je vous demande donc de renoncer à présenter cet ensemble de textes au CSE du 10 décembre et je vous appelle à reprendre les discussions sur d'autres bases, à la fois sur le lycée mais également sur la formation des enseignants et la revalorisation (salaires et conditions de travail) des métiers de l'éducation.

Signez l'appel intersyndical

Enseigner est un métier qui s'apprend !

Signataires : UNEF ; FSU ; SNES-FSU ; SNUIPP-FSU ; SNUEP-FSU ; SNESUP-FSU ; SNEP - FSU ; Fédération UNSA Education ; UNSA-SE ; Sup Recherche UNSA ; GEN CFTD ; FERC Sup CGT ; CGT Educ'Action ; FCPE ; UNL ; FIDL

<http://www.enseignerestunmetierquisapprend.fr>



Toute l'info sur www.snuép.com
Vous pouvez nous écrire à snuépnat@snuép.com
ou à SNUEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris
ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



Infos n°129

Construire les mobilisations

Le contexte social général est globalement dégradé. L'actuelle crise économique a marqué durablement la société française. La mesure des richesses produites en France en 2009 indique une récession de 2,25%. Parallèlement, le chômage atteint aujourd'hui 5 millions de chômeurs, soit 17% de la population active, si l'on tient compte de toutes les catégories de demandeurs d'emploi. Huit millions de personnes vivent aujourd'hui sous le seuil de pauvreté. Dans ce contexte, l'éducation paie les pots cassés de la politique du gouvernement. La jeunesse ne se voit plus proposer que des perspectives de formation initiale à minima.

Ayant rogné tout ce qu'il pouvait en terme de postes, après le lycée professionnel et les IUFM, le gouvernement Sarkozy s'attaque au lycée général et technologique. Les différentes réformes qui ont lieu dans les lycées, général, technologique et professionnel, attestent du profond mépris dans lequel le gouvernement tient l'éducation, les élèves, les parents et les personnels. C'est sur la Fonction publique que le gouvernement rogne pour pallier une politique budgétaire globalement irresponsable, et qu'il affiche continuellement le non remplacement d'1 fonctionnaire sur 2. Dans l'éducation ce sont les jeunes qui vont en payer les conséquences, et par ricochet, les personnels de l'éducation nationale. En raison de la suppression prévue de 16 000 postes, la FSU a impulsé une grève nationale le 24 novembre 2009 lors de la journée du vote du budget à l'assemblée nationale.

Le SNUEP-FSU réuni en conseil national considère qu'il est indispensable de construire les mobilisations nécessaires pour s'opposer aux réformes dangereuses du gouvernement.

Non seulement les services publics sont attaqués (éducation nationale, santé, justice, ...) mais le gouvernement essaie de dresser les uns contre les autres : salarié-e-s ou non, fonctionnaires ou non, français-e-s ou non, tout en privilégiant le patronat, les banques et les actionnaires. Le gouvernement lance un pseudo-débat sur l'identité nationale comme écran de fumée. La ligne de conduite étant toujours moins d'Etat, moins de solidarité, au profit d'une loi du marché néolibéral sans état d'âme. En un mot dogmatique : privatisation.

Alors que les banques –et quelques grosses entreprises– affichent des profits, le chômage s'accroît et la précarisation touche tout le monde.

De plus, on voudrait que la population accepte cet état de fait ! Si tel n'est pas le cas, la répression peut alors devenir sévère contre ceux qui manifestent, qui s'opposent au chef d'Etat et à son gouvernement. Nous assistons à des interpellations croissantes de syndicalistes, de lycéens, et de comparution immédiate sans preuve autre que la parole de certains policiers. Aujourd'hui tout est bon pour ficher les individus, pour empêcher toute contestation.

Le dogmatisme du « moins d'état » non seulement remet en cause les principes de solidarité mais il attaque aussi d'autres principes fondateurs de la république française, comme la laïcité.

Cette dernière est régulièrement mise à mal par le lobbying des écoles privées qui veut récupérer des financements ou par les entreprises qui veulent récupérer la formation initiale (et les financements qui vont avec).

Le SNUEP-FSU estime que la laïcité est intrinsèquement liée à la conception du service public d'éducation.

Depuis 2 ans, le gouvernement veut imposer des réformes dans l'éducation nationale. Il a mis en place la réforme de la voie professionnelle à la rentrée 2009, avec la complicité de syndicats (snetaa, sgen-cfdt, unsa) : suppression du BEP, généralisation catastrophique du bac pro 3 ans, bidouillage des résultats au bac pro 2009 (avec l'épreuve de rattrapage qui a permis d'augmenter le taux de réussite de 10 points le faisant passer de 77% à 87 %), non-respect des grilles horaires pourtant publiées au journal officiel (et qui introduisent de profondes inégalités territoriales entre les établissements).

Aujourd'hui, c'est au tour du lycée général et technologique de se retrouver sur la sellette... Le ballon d'essai du lycée pro est en train d'être repris contre les lycéens et le lycée. Il y a fort à parier qu'avec les nouvelles régressions qui s'annoncent, la voie technologique disparaît et se retrouve fondue avec la voie professionnelle.

Le SNUEP-FSU dénonce ces projets scélérats, exige l'abrogation de l'actuelle réforme de la voie professionnelle et revendique une véritable rénovation pour la réussite de tous les élèves.

Pour la rentrée 2010, la réforme des 2 autres voies (technologique et générale) a été annoncée sans réelle concertation, ni prise en compte des syndicats représentatifs.

Le dogme du « moins d'Etat » est à nouveau mis en avant :

- *une autonomie des établissements*, comme si gérer la pénurie était signe de réussite,
- *un accompagnement personnalisé*, véritable panacée du moment, dans l'emploi du temps des élèves mais pas en heures postes dans celui des professeurs, et des plus vagues quant à son organisation...

Les conséquences sont inacceptables :

- *des disciplines sont amenées à disparaître, ou à être réduites à des choix optionnels* : rappelons que ce sont les luttes des personnels qui ont permis d'intégrer l'enseignement de l'histoire, des arts, de l'économie... dans le parcours scolaire de tous les élèves et que vouloir réduire un cursus aux seules disciplines pensées comme fondamentales par le gouvernement, relève d'une position réactionnaire de l'Education nationale.
- *La volonté de ce gouvernement de donner encore plus de pouvoir au conseil pédagogique*, instance où les membres devraient être désignés par les directions d'établissements, n'a d'autre fin que de mettre en concurrence ce dernier avec le conseil d'administration composé, lui, de membres élus par tous les personnels, élèves et parents d'élèves.
- *l'augmentation de la charge de travail des collègues* : l'autonomie des établissements et l'individualisation des parcours des élèves engendrent une multiplication des réunions de concertation qui se rajoutent aux obligations de



service sans contrepartie financière. De plus, dans le cadre de la mise en place des nouveaux programmes, certains collègues sont désignés pour participer à des journées de formation afin de relayer le contenu idéologique auprès des collègues de leur établissement. Aucune modalité de rémunération n'est prévue (travail gratuit).

- *La culpabilisation individuelle des enseignants* qui sont chaque jour un peu plus confrontés à des problèmes à l'intérieur de leur classe et abandonnés par leur hiérarchie.
- *Les contenus pédagogiques* qui, avec la polyvalence, deviennent de plus en plus flous, vastes et variés. S'y ajoute l'émergence de nouvelles missions imposées (le diagnostic, l'orientation, la psychologie, le management, le coaching, ...) qui sortent des obligations de service et entraînent une surcharge de travail et la culpabilisation des collègues qui n'y sont ni formés, ni préparés.

Dans le même temps, la réforme du recrutement qui permet un maximum de suppressions de postes (*16 000 sont inscrites au budget 2010*) est également scandaleuse : les IUFM et leur expérience dans la formation sont totalement jetés aux orties, et ce, **UNIQUEMENT POUR UTILISER LES STAGIAIRES SANS AUCUNE EXPERIENCE COMME MOYEN D'ENSEIGNEMENT.**

Le SNUEP-FSU refuse une telle conception de l'éducation nationale, un tel mépris des élèves, notamment des plus en difficulté, et demande une vraie concertation à l'écoute des syndicats de personnels mais aussi d'élèves et de parents d'élèves.

Le SNUEP-FSU s'inscrit dans une riposte collective pour lutter radicalement contre toutes les réformes en cours dans

l'Education Nationale. Il appelle à participer massivement aux actions du 15 décembre pour exiger une autre réforme de la formation des enseignants.

Le SNUEP-FSU doit mener ses réflexions et porter ses mandats avec la FSU et au sein des intersyndicales. Dans ce cadre une stratégie de mobilisation graduée doit être mise en place pour amplifier les mobilisations. Le SNUEP-FSU propose donc de :

- **Tenir des AG d'établissement** : pour recenser les effets néfastes de la mise en place de la réforme et débattre des modalités d'actions ; d'en informer les sections académiques qui, au sein des intersyndicales, relayeront et impulseront les initiatives prises (EP, Educ, nationales et académiques) : **le plus tôt en JANVIER**

- Construire, avec la FSU, les mobilisations (notamment les deux grèves prévues au mois de janvier) et les actions sur les points des réformes qui sont transversaux aux trois syndicats du second degré :

- construire des actions sur l'autonomie des établissements, les conseils pédagogiques, l'accompagnement personnalisé, la masterisation, suppression massive de postes, revalorisation.
- demander à intégrer l'intersyndicale éduc.
- relancer l'intersyndicale de l'EP
- construire ensemble des actions sur les questions spécifiques LP notamment : l'épreuve de contrôle, les CCF, le maintien des BEP, l'abandon de la réforme de l'enseignement professionnel.

Conseil national du SNUEP-FSU - MOTION REVALORISATION POUR L'AMÉLIORATION IMMÉDIATE DE NOS SALAIRES

Après avoir subi une perte de près de 10 % depuis 2000, 25 % en 20 ans (soit 3 mois de salaire par an), tous les collègues sont en attente d'une réelle revalorisation de l'ensemble de la grille salariale. Les propositions gouvernementales sont très loin de nos revendications. Elles ne concernent que les débuts de carrière et n'offrent aucune perspective de revalorisation à plus de 85 % de la profession. C'est inacceptable !

Pour les 15 % de « privilégiés », une année d'études supplémentaire (niveau master) ce sont 9 points d'indice en plus, c'est-à-dire moins de 40 euros nets mensuels. C'est inacceptable !

Le SNUEP-FSU dénonce toute introduction de notion de mérite appelée pudiquement par le ministère « Système d'appréciation professionnelle individuelle et collective ».

Le SNUEP-FSU dénonce les nouvelles gestions des ressources humaines qui ont pour objectif d'introduire de nouvelles primes réduisant toujours la part indiciaire de nos salaires et donc de nos futures retraites.

Le SNUEP-FSU dénonce cette pseudo-revalorisation qui est financée par les suppressions de postes et donc par la dégradation de nos conditions de travail. Pendant que le gouvernement accorde des dizaines de milliards d'euros aux secteurs bancaire et automobile, c'est moins de 100

millions d'euros attribués à la revalorisation salariale de ses personnels enseignants. Cette « revalorisation » est significative du peu de considération que le gouvernement a pour ses fonctionnaires.

Le SNUEP-FSU demande l'amélioration de notre carrière par :

- la revalorisation du point d'indice ;
- la revalorisation de la grille indiciaire des PLP et CPE entre les indices 474 et 963 ;
- l'intégration de toutes les primes et indemnités dans le salaire ;
- la refonte des deux grilles indiciaires, classe normale et hors-classe, en une échelle unique sur 12 échelons et réévaluée à l'indice terminal 963.

Le SNUEP-FSU demande l'abandon de toute notion de mérite, notion subjective car ne reposant que sur des appréciations ponctuelles et partisans qui contribuent à créer un climat malsain au sein des équipes pédagogiques.

Le SNUEP-FSU revendique également la revalorisation des pensions qui doivent être indexées sur les salaires et le coût de la vie.



Toute l'info sur www.snuep.com
Vous pouvez nous écrire à snuelpnat@snuep.com
ou à SNUEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris
ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



Infos n°129

CONSEIL NATIONAL DU SNUEP-FSU - RÉFORME DE LA FORMATION DES PLP POUR UNE FORMATION DE QUALITÉ

Le SNUEP-FSU considère que la qualité de la formation et l'élévation du niveau de qualification des PLP sont des leviers essentiels pour transformer le lycée professionnel.

L'amélioration de la formation initiale et continue des PLP est une nécessité. L'enseignement professionnel a besoin de professeurs hautement qualifiés pouvant intervenir du CAP à la licence professionnelle.

Le SNUEP-FSU considère que la formation des PLP doit être améliorée, pour répondre à l'objectif d'une vraie démocratisation de l'éducation à laquelle l'enseignement professionnel doit continuer à participer activement. Cette formation doit permettre aux enseignants d'assumer pleinement leurs missions et de faire réussir les jeunes qui ont le plus de difficultés à entrer dans les apprentissages, en appliquant notamment une pédagogie adaptée. Une recherche constante de l'élévation du niveau de formation de tous de tous les élèves doit en être un axe essentiel.

Cela passe par une augmentation du niveau de qualification de tous les enseignants, qui doit leur fournir les outils nécessaires pour faire réussir tous les élèves. Elle doit être effective pour toutes les disciplines de l'enseignement professionnel y compris celles pour lesquelles il n'existe pas encore de parcours menant à un master. Le ministère doit trouver les moyens adaptés pour que cette amélioration profite à tous en évitant tout décrochage entre les différentes disciplines de l'enseignement professionnel.

Parce qu'il existe de nombreuses disciplines dans l'enseignement professionnel (environ 150) qui peuvent être classées en trois catégories, (disciplines d'enseignement général, disciplines technologiques et disciplines « métiers »), parce que les viviers de recrutement sont beaucoup plus diversifiés que sur les autres concours, il nous paraît important de ne pas figer la formation des PLP dans un modèle unique. Le SNUEP demande que le potentiel de formation des IUFM continue d'être sollicité dans le cadre des Ecoles internes à l'Université.

Si les finalités de la formation, le niveau de qualification et de recrutement doivent être identiques pour l'ensemble des PLP, l'entrée dans la formation, doit pouvoir être diverse et prendre en compte les particularités de l'enseignement professionnel (Reconversion professionnelle, disciplines « métiers » sans réels parcours universitaires...).

Beaucoup d'enseignants de LP sont issus du milieu de l'entreprise, c'est aussi ce qui fait la richesse de la voie professionnelle, mais il faut avoir le souci d'une culture commune et éviter toute différenciation entre l'enseignement général et l'enseignement professionnel.

Ainsi, si l'admission peut se situer en fin de M2 pour l'ensemble des disciplines, on peut envisager une admissibilité qui pourrait être variable (de L3 à M2) en fonction des choix et des parcours des candidats. Le SNUEP demande donc de revenir sur les décrets publiés cet été et modifiant les statuts des personnels enseignants.

Les contenus de concours devraient également être modulés suivant le parcours des candidats. Au lieu de cela le MEN impose un « moule » unique (qui préfigurerait un corps unique ?) qui ne tient pas compte des avis formulés par les groupes de travail qui se sont mis en place, et notamment celui des PLP. On retrouve la séparation théorie à l'admissibilité et pratique à l'admission qui augure mal la volonté d'une réelle articulation « théorie-pratique » en cours de formation. L'abandon de l'épreuve de connaissances du système éducatif n'est qu'apparent puisque l'épreuve d'admission sur dossier fera l'objet d'une interrogation sur la compétence « agir en fonctionnaire de l'Etat et de manière éthique et responsable », pour laquelle les critères d'évaluation seront difficiles à mettre en place !

Des allocations spécifiques doivent être ouvertes dès l'année de L3 pour les parcours précoces.

Des pré-recrutements doivent être développés pour garantir le vivier de recrutement dans toutes les disciplines. Dans ce domaine, le SNUEP-FSU demande notamment de réactiver les cycles préparatoires. De façon générale, les bourses sur critères sociaux doivent être fortement développées pour l'ensemble des étudiants.

Le SNUEP-FSU considère que la réforme proposée par le gouvernement ne répond en rien à ses préoccupations. Elle est conçue avant tout pour permettre aux Universités de transférer la formation des futurs enseignants, et au gouvernement de récupérer un grand nombre de postes (16 000 supprimés au budget 2010).

Le SNUEP-FSU en demande sa remise à plat afin d'engager de véritables négociations pour une réelle amélioration de formation de tous les PLP.

Le SNUEP-FSU exige l'obtention du concours et une solide formation pédagogique avant tout stage en responsabilité.



CONSEIL NATIONAL DU SNUEP-FSU - RÉFORME DE LA FORMATION DES PLP

MASTER ET STAGES : POUR D'AUTRES APPROCHES

L'amélioration de la formation des enseignants doit être à la fois disciplinaire et professionnelle. La professionnalisation doit être progressive de L3 à l'année post concours. Elle passe par des stages de découverte, des stages d'observation et de pratiques accompagnées en L3, M1 et M2. Ces stages doivent être préparés et encadrés.

Cette professionnalisation doit être construite en partie grâce à des aller-retours entre théorie et pratique. Elle induit de fait une entrée progressive dans le métier et nécessite un contenu pédagogique et didactique conséquent pour les masters.

Ceci ne peut se faire que par :

- la mise en place d'une réelle formation en alternance d'un an post-concours (professeur stagiaire)
- 2/3 de décharges de service pour cette année afin de permettre une réelle préparation des séquences pédagogiques et une vraie analyse de pratique professionnelle.
- L'intégration de travaux de recherche en éducation prenant en compte notamment les problématiques spécifiques des métiers des futurs PLP.
- le développement de la formation continuée, notamment en offrant des compléments de formation en T1 et T2 (avec une décharge de service).
- La mise en place de stages en entreprise adaptés aux parcours des futurs enseignants et liés aux formations en milieu professionnel.

Le SNUEP-FSU considère que le rôle de l'IUFM doit être conforté et que leur potentiel de formation doit être développé afin de garantir la professionnalisation des enseignants dans le cadre de la formation initiale et continuée.

Le SNUEP-FSU s'oppose à toute utilisation d'étudiant en L3, M1 ou M2 comme moyen d'enseignement et notamment dans le cadre des remplacements. Il est irresponsable de la part du gouvernement d'envisager de remplacer les professeurs stagiaires par des étudiants de M2 !

Le SNUEP-FSU demande le retrait de la circulaire d'application des stages et de réelles négociations sur la professionnalisation des enseignants et son encadrement par les tuteurs, conseillers pédagogiques...

Le SNUEP-FSU demande aux collègues de s'opposer à l'application de cette circulaire en refusant d'encadrer les étudiants qui seront amenés à faire un stage en responsabilité dans leur établissement.

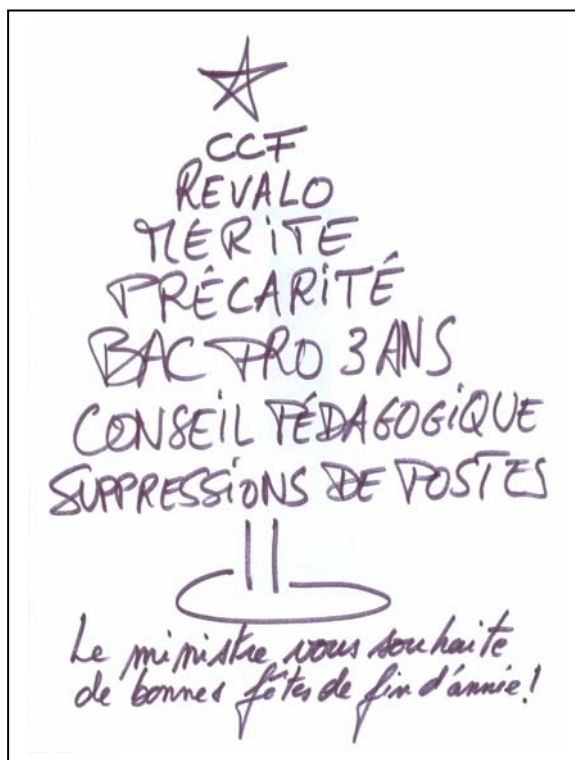
EXPOSITION À L'AMIANTE, ET AUTRES PRODUITS TOXIQUES POUR EN SAVOIR PLUS

1. Décret n° 2009-1546 du 11 décembre 2009 relatif au suivi médical post-professionnel des agents de l'Etat exposés à un agent cancérigène, mutagène ou toxique pour la reproduction

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021467559&dateTexte=&categorieLien=id>

2. Décret n° 2009-1547 du 11 décembre 2009 relatif au suivi médical post-professionnel des agents de l'Etat exposés à l'amiante

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000021467567&dateTexte=&categorieLien=>



Toute l'info sur www.snuép.com
Vous pouvez nous écrire à snuépnat@snuép.com
ou à SNUEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris
ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



Infos n°129

Recrutement 2010

Le compte n'y est pas !

Le ministère compte recruter cette année 2010, 1 318 PLP aux concours externes, 326 aux concours internes et aucun au troisième concours, soit 1 644 recrutements (soit peu ou pas de différence depuis 3 années). La seule augmentation est celle des concours internes (48% de plus que l'an passé).

Pour ce qui est des CPE, le recrutement est en progression de 50% soit 300 places (250 à l'externe, 50 à l'interne).

Le recrutement de la session 2010 s'accompagne encore une fois de plus par un plan social d'envergure. Ce sont encore près de 16 000 postes qui vont disparaître cette année dans le 2nd degré.

Le ministère continue à vouloir garder un volant significatif de précaire. Cela lui permet d'abaisser le coût salarial, même logique l'amenant la stagiairisation sur poste, sans formation dans les IUFM (réforme recrutement « Masterisation »).

Les lauréats travailleront directement à temps plein pour faire des économies à la « petite semaine ».

Alors que le Bac Pro 3 ans nécessite le recrutement de PLP lettres-Allemand, lettres-Espagnol : aucun poste au concours. Alors que le ministère avait promis d'ouvrir jusqu'en 2015 les concours internes des disciplines où figurent de nombreux non-titulaires : un nombre ridicule de postes sont offerts. Le ministère a menti !

Dans ce contexte, les départs à la retraite ne seront non plus compensés et les rectorats utiliseront encore les personnels précaires pour boucher les trous.

Le SNUEP-FSU réaffirme son attachement au recrutement par concours et condamne ce nouveau plan de réduction massive de l'emploi public. Le SNUEP-FSU revendique la création d'emplois statutaires pour assurer toutes les missions de service public et les recrutements correspondants. Le peu de postes aux concours atteste d'une volonté de réduire massivement le nombre de PLP.

Postes offerts aux concours 2010			
PLP Sections / options:	Externes	Internes	3 ^{ème} concours
Arts appliqués	50	25	0
Bâtiment option peinture-revêtements	13	10	0
Biotechnologies option santé-environnement	130	60	0
Coiffure	7	0	0
Communication administrative et bureautique	44	10	0
Comptabilité et bureautique	52	0	0
Conducteurs d'engins de travaux publics	0	0	0
Conducteurs routiers	19	0	0
Esthétique-cosmétique	9	0	0
Génie chimique	0	3	0
Génie civil option construction et économie	23	5	0
Génie civil option construction et réalisation des ouvrages	22	8	0
Génie civil option équipements techniques-énergie	27	8	0
Génie électrique option électrotechnique et énergie	35	5	0
Génie industriel option bois	14	17	0
Génie industriel option matériaux souples	14	5	0
Génie industriel option structures métalliques	17	7	0
Génie mécanique option construction	50	0	0
Génie mécanique option maintenance des systèmes mécaniques automatisés	40	12	0
Génie mécanique option maintenance des véhicules, machines agricoles, engins de chantier	42	13	0
Génie mécanique option productive	0	0	0
Hôtellerie - restauration option organisation et production culinaire	19	5	0
Hôtellerie - restauration option service et commercialisation	19	0	0
Langues vivantes - lettres : anglais	73	5	0
Langues vivantes - lettres : allemand	0	0	0
Langues vivantes - lettres : espagnol	0	0	0
Lettres - histoire	210	20	0
Mathématiques - sciences physiques	192	30	0
Réparation et revêtement en carrosserie	17	8	0
Sciences et techniques médico-sociales	30	20	0
Vente	150	50	0
TOTAL PLP :	1318	326	0
TOTAL CPE :	250	50	0

Syndiquez-vous avant le 31 décembre 2009

Votre cotisation syndicale donne droit à une réduction du montant de votre impôt qui correspond à 66 % du montant de votre cotisation. **Cela signifie que les 2/3 de votre cotisation versée en 2009 seront déduits de votre impôt sur le revenu (année fiscale 2009 à déclarer en 2010) : une cotisation de 111 euros vous revient en définitive à 37 euros.**

**Alors,
n'hésitez pas !**

Faire face à l'administration, exiger la transparence, combattre l'autoritarisme, garantir l'égalité de traitement, défendre individuellement tous les collègues, syndiqués ou non, conseiller sur les mesures de carte scolaire, accompagner l'affectation des TZR... **Le SNUEP-FSU agit avec vous, PLP et CPE de l'enseignement professionnel public.**

Construit avec les PLP et CPE de l'enseignement professionnel public, le SNUEP-FSU :

- informe l'ensemble des personnels
- réfléchit et agit dans le cadre de ses mandats
- intervient pour défendre chacune et chacun au quotidien, au lycée et dans toutes les instances
- contribue à mettre en place un projet syndical qui organise l'action en recherchant l'unité la plus large avec l'Intersyndicale de l'enseignement professionnel, avec la FSU (1ère fédération de l'EN) et ses syndicats nationaux.

Aujourd'hui, je me syndique pour

- Apporter ma contribution à la construction de l'outil syndical, pour agir et pour peser sur l'avenir
- Construire le syndicat majoritaire dont a besoin aujourd'hui la profession, sur des mandats élaborés démocratiquement
- Donner à toute la profession les moyens de se défendre et d'avancer
- Exiger collectivement un enseignement professionnel public de qualité



Toute l'info sur www.snuep.com
 Vous pouvez nous écrire à snuepnat@snuep.com
 ou à SNUEP FSU 12 rue Cabanis 75014 Paris
 ou nous téléphoner au 01 45 65 02 56



Infos n°129